

NAUFRAGES DANS LES EAUX DE L'INTÉRIEUR.

Sir RICHARD J. CARTWRIGHT demande copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et toute autre personne, touchant la perte de navires dans les eaux de l'intérieur par suite de surcharge ou de déplacement de la cargaison.

Il est arrivé, la Chambre le sait, des désastres sérieux dans nos eaux de l'intérieur, entraînant, dans certains cas, la perte totale de l'équipage et dans des circonstances qui ont fait croire au public que ces désastres étaient dus à une coupable négligence dans le chargement de ces vaisseaux.

M. Plimsoll et d'autres personnes qui portent intérêt à ces questions ont éveillé l'attention des autorités sur cet état de choses en Angleterre et ailleurs, et j'attirerai celle du ministre intérimaire de la Marine sur l'opportunité de voir si on ne pourrait pas adopter certains règlements qui assureraient davantage la vie et les biens sur nos eaux de l'intérieur.

Malheureusement, dans le cas où les bâtiments sont assurés pour un fort montant, il n'y a que trop de raisons de croire que les propriétaires se soucient très-peu de la manière dont leurs bâtiments sont chargés, et, comme nous le savons, il en résulte souvent des pertes de vies nombreuses.

La motion est adoptée.

DEMANDE DE DOCUMENTS.

Les adresses à Son Excellence, et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Ordre de la Chambre de fournir un état faisant connaître toutes les saisies opérées par les autorités douanières aux ports de l'Orignal, York et Churchill et à tous les autres ports situés à la baie d'Hudson pendant les sept dernières années fiscales.—(M. Bannerman.)

Ordre de la Chambre de fournir un état indiquant :—le montant des droits perçus sur le tabac canadien, manufacturé, ou en rôle, ou en feuille; le montant des timbres émis pour l'impôt du tabac canadien, depuis 1879 jusqu'à date; la somme payée pour la préparation et la distribution de ces timbres; les sommes payées pour commissions, pour la vente de ces timbres, par districts; le nombre des employés nommés pour distribuer les licences pour la culture du tabac, pour inspecter les plantations, et pour percevoir les droits sur le tabac canadien; le salaire de ces employés ou les commissions qu'ils reçoivent; et toutes les dépenses de ces employés à la charge du trésor.—(M. Vanasse.)

Ordre de la Chambre de fournir copie de toutes plaintes formulées contre Thomas Gordon, agent des sauvages de la rivière Thames, dans le comté de Middlesex; copie de la commission émanée en vue de faire une enquête sur les dites plaintes et du rapport du commissaire ainsi que de tous les témoignages reçus par le dit commissaire, et de toute correspondance, ordres en conseil ou autres documents y relatifs; aussi, un état faisant connaître le montant des frais de la dite enquête jusqu'à date.—(M. Ross, Middlesex.)

Ordre de la Chambre de fournir un état de tout le tabac de provenance canadienne manufacturé ou non manufacturé saisi par les officiers du département du Revenu de l'intérieur dans la province de Québec pendant les années 1875, 76, 77 et 78, et indiquant : 1° la date de la saisie; 2° les noms des personnes dont le tabac a été saisi; 3° la division du revenu de l'intérieur dans les limites de laquelle le tabac a été saisi.—(M. Gigault.)

La séance est levée à 3.30 hrs. p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, 20 février, 1882.

Présidence de l'honorable JOSEPH GODERIC BLANCHET.

La séance est ouverte à trois heures.

PRIÈRE.

RAPPORT.

M. McLELAN dépose le rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI.

Les projets de loi suivants sont présentés séparément, et lus pour la première fois :—

Bill (No 15) à l'effet de constituer légalement "la compagnie de Pont de Winnipeg et de Springfield."—(M. Scott.)

Bill (No 16) à l'effet de constituer en corporation la Banque du Manitoba.—(M. Scott.)

Bill (No 17) à l'effet d'accorder certains pouvoirs à la "Cie américaine de télégraphe et de câble."—(M. Cameron Victoria.)

Bill (No 18) à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de jonction d'Ottawa et Arnprior.—(M. Domville.)

Bill (No 19) à l'effet de constituer en corporation la compagnie du Pont de St. Jean.—(M. Cameron, Victoria.)

Bill (No 20) concernant la compagnie du chemin de fer du Portage, de Westbourne et du Nord-Ouest.—(M. Boulbee.)

Bill (No 21) à l'effet de constituer en corporation la compagnie du chemin de fer de la Baie du Tonnerre et du Minnesota.—(M. Boulbee.)

Bill (No 22) pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer du lac Supérieur et de la Baie de James.—(M. Boulbee.)

Bill (No 23) concernant la Banque d'Echange de Yarmouth, N. E.—(M. Killam.)

Bill (No 24) portant modification de l'acte concernant les prêteurs sur gages.—(M. Orton.)

CHATIMENT DE L'ADULTÈRE ET DE LA SÉDUCTION.

M. CHARLTON. En présentant le projet de loi, "Bill No. 25, tendant à modifier la loi criminelle et à étendre les dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne en pourvoyant au châtement de l'adultère, de la séduction etc. etc.," je dois dire que ce projet de loi pourvoit au châtement de l'adultère et de la séduction sur promesse de mariage. Je me propose, si la chambre consent à la seconde lecture de ce projet de loi, de demander qu'il soit renvoyé à un comité spécial. Lorsque le bill sera imprimé, ses clauses pourront, je l'espère, être l'objet d'une plus ample discussion.

Première lecture du projet de loi.

SECONDE LECTURE.

Les bills suivants sont lus la seconde fois :—

Bill (No 3) à l'effet de constituer en corporation la compagnie d'assurance maritime du St-Laurent.—(M. Gault.)

Bill (No 4) concernant la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie, de Montréal, dite du Soleil.—(M. Gault.)

Bill (No 8) concernant l'association des commis-voyageurs du Canada.—(M. Beatty.)

Bill (No 13) à l'effet d'autoriser la liquidation des affaires de la compagnie d'assurance maritime et contre l'incendie, de la Puissance.—(M. Kilvert.)

Bill (No 14) concernant la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, et la compagnie du chemin de fer Erié et Niagara.—(M. Arkell.)